

Un budget responsable et ambitieux

Le budget 2018 continue de traduire les priorités que nous avons fixées pour le mandat : renforcer la proximité du service public, rendre plus attractif et agréable le cadre de vie des Romainvilloises et des Romainvillois avec de nouveaux équipements et espaces publics et tout cela sans augmenter les taux de fiscalité. En effet la majorité municipale continue de faire le choix, et ce pour la neuvième année consécutive de geler les taux des impôts locaux.

Il s'agit d'un budget d'engagement, un budget volontariste qui investit pour l'avenir tout en maintenant un service public local de qualité. Depuis 2014, c'est plus de 173 millions d'euros que nous avons investis dont près de 30 millions d'euros cette année pour les équipements et espaces publics (extension et réhabilitation du Palais des fêtes, nouvelle école primaire aux Bas-Pays, création d'une aire de jeux à la plaine centrale Cachin...). Nous faisons un choix déterminé et volontariste pour préparer la ville de demain, améliorer le quotidien des habitant.e.s tout en préservant l'économie locale et l'emploi.

Notre majorité municipale a, en permanence, comme fil rouge, la volonté de protéger les Romainvilloises et les Romainvillois, de préparer avec et pour eux l'avenir. Pour ce faire, elle innove à chaque fois que cela est nécessaire et possible. C'est tout le sens du budget 2018 avec le souci d'une bonne gestion des deniers publics qui permet une diminution de l'encours de la dette.

Jacques Champion,
Président du groupe
des élus du Mouvement
de la Gauche Citoyenne
[http://mouvementgauche
citoyenne93.wordpress.com/](http://mouvementgauche
citoyenne93.wordpress.com/)

Trois Communes : une opération exemplaire de mixité urbaine et sociale.

L'inauguration du parc urbain Simone-Veil marque l'achèvement du projet de couverture de l'A3. Longtemps vécu comme une coupure urbaine, le site se veut désormais un trait d'union entre le centre-ville et le quartier des Trois Communes.

L'opération comporte au total 10 000 m² de nouveaux espaces publics destinés à renforcer la mixité fonctionnelle du secteur et à offrir aux habitants un lieu de vie pacifié synonyme de lien social. Sur les anciens talus de l'A3, un programme exemplaire de mixité sociale a été réalisé avec de l'accession sociale, de l'accession, du logement locatif social et du logement intermédiaire, soit les principaux maillons du parcours résidentiel, répondant aux besoins de chacun. Ce choix politique de mixités constitue à son niveau une réponse aux stratégies résidentielles d'exclusion qui participe activement à l'attractivité de la ville, à la fois inscrite dans les dynamiques métropolitaines et résolument inclusive.

L'opération préfigure enfin, au même titre que le projet de requalification de la cité Charles de Gaulle, la recomposition des Trois Communes qui accueilleront à horizon 2022, la station « Hôpital Intercommunal » de la ligne 11 du métro.

Les élus socialistes :
Bruno Lotti, Nicole Revidon,
Marie-Michelle Phojo,
Tassadit Chergou,
François Parrinello,
Chantal Celestin, Flora Guglielmi,
Ange Galion, Mélanie Wiart,
Virgile Mejean.
Ps.romainville@gmail.com

Un budget ambitieux malgré les incertitudes institutionnelles

Sous fond d'orthodoxie budgétaire et du dogme de la baisse de la dette publique, le gouvernement poursuit sa volonté de faire des économies. Cela pourrait paraître vertueux si les collectivités territoriales n'étaient pas autant sollicitées pour y parvenir ! Cela pourrait paraître judicieux pour les générations futures si les générations actuelles bénéficiaient des fruits de la croissance économique retrouvée ! Et si une juste redistribution autant qu'une autre répartition des dotations d'Etat étaient allouées à nos territoires.

Alors que nous attendons toujours les annonces du président de la République sur la réforme institutionnelle, sur la future répartition des compétences et sur les moyens qui y seront affectés, nous devons maintenir à l'échelon local, nos politiques publiques sectorielles à la fois sociales et émancipatrices, à la fois durables et soutenant l'activité économique.

Dans ce contexte marqué par de grandes incertitudes, les élu.e.s écologistes se félicitent d'appartenir à une majorité qui présente un budget aussi ambitieux ! Aucune hausse des taux des impôts locaux pour la 9^e année consécutive, une part d'investissement qui se rapproche de celle de fonctionnement, une épargne brute qui atteint un montant de plus de 7 millions d'euros, une maîtrise de l'encours de la dette, une augmentation de la capacité d'autofinancement et des services publics rendus aux usagers toujours plus nombreux et plus efficaces !

Pour le groupe EELV,
Raymond Cukier,
Laurence Guillon,
Fernando Lourenço-Oliveira,
Stéphane Weisselberg.
Facebook Eelv Romainville ;
eelvromainville@gmail.com

Simone Veil

La création du parc Simone Veil, situé sur la couverture de l'A3, doit permettre de relier le quartier des Trois Communes au reste de la ville. Résultat d'une consultation des Romainvillois, le nom de Simone Veil choisi pour dénommer ce nouveau parc urbain, ne peut que réveiller les mémoires et susciter la réflexion. En effet, la vie de Simone Veil se confond avec l'histoire : la déportation bien sûr, les femmes, l'Europe et la mémoire de la Shoah.

Pour les femmes, en novembre 1974, elle fit voter une loi qui tenait « *compte de la situation de fait existante et admettait la possibilité d'une interruption de grossesse* » qu'elle qualifia elle-même « *d'ultime recours pour des situations sans issue...* ».

L'Europe, traduction pour elle d'un temps de paix et de réconciliation. Devenue présidente du Parlement européen en juillet 1979, elle précisa sa philosophie de l'action politique : « *Quelles que soient nos différences de sensibilité, je pense en effet que nous partageons la même volonté de réaliser une Communauté fondée sur un patrimoine commun et un respect partagé des valeurs humaines fondamentales...* ».

La mémoire, celle de la Shoah en particulier. Le 29 janvier 2007, à la tribune des Nations unies : « *... Je forme les vœux les plus ardents pour que cette journée décidée par les Nations Unies inspire à tous les dirigeants, à tous les hommes et femmes de par le monde, le respect de l'autre, le rejet de la violence, de l'antisémitisme, du racisme et de la haine...* ».

Pour le Forum de Romainville,
VIVIANE VAN DE POELE
[forumderomainville
laposte.net](http://forumderomainville
laposte.net)

La philo pour toutes et tous

Début avril nous célébrerons la 5^e édition de la Fête de la philo. Après avoir reçu le label Ville philosophe et inauguré le mur d'expression philosophique à côté du pavillon de l'Horloge en 2014. Après avoir inauguré la Maison de la philo en 2015, lieu ressource pour les pratiques philosophiques et plus généralement pour toutes les pratiques de débat et de réflexion. Après le soutien en 2017 de l'Unesco à notre projet philo, l'année 2018 marque les travaux de réhabilitation et d'extension du Palais des fêtes qui accueillera la Maison de la philo avec un espace totalement consacré à la pratique philosophique et ayant pignon sur rue.

Cela ne fait que conforter la volonté de la Municipalité de proposer encore et davantage des activités philosophiques. Depuis 2009, ce sont plus de 2000 pratiques philosophiques (ateliers-philo, cafés-philo, clubs-philo, débats-philo, philo-contes...) qui ont été proposées aux Romainvillois.es. Dans cet objectif, quatre classes bénéficient chaque année du dispositif « classes Idées » grâce auquel ils font de la philosophie tout au long de l'année.

Cette Fête de la philo prouve que la philosophie n'est plus une discipline élitiste, portée par les grands maîtres et les grands penseurs : elle entre dans la vie populaire, dans le paysage de la ville et permet le dialogue, la rencontre autour de sujets de société et d'actualité, l'échange d'expériences, au-delà des âges.

Marcel Trasi,
président du Comité
des citoyens gaullistes
de Romainville

Pour un musée de la résistance des femmes au Fort de Romainville

Le fort de Romainville a été retenu dans le cadre de l'appel à projets urbanistiques « inventons la métropole ». Il va subir de profondes mutations. Il a joué un rôle central dans la politique de répression du régime nazi tout au long de l'occupation. Il fut un camp d'internement notamment des femmes résistantes avant leur déportation vers le camp Auschwitz-Birkenau et Ravensbrück. De 1940 à 1944, 7000 personnes, dont 4000 femmes y furent détenues, huit sur dix furent déportées et deux cents fusillées. Parmi ces femmes de nombreuses jeunes communistes dont Danielle Casanova, Marie-Claude Vaillant Couturier, Charlotte Delbo, Madeleine Odru, Henriette Pizzoli, Gabrielle Ethis etc... De leur courage magnifique, nos rues, nos écoles, nos bibliothèques... portent témoignage. En France, il n'existe ni centre d'histoire ni lieu mémoriel dédié au rôle des femmes dans la résistance et la déportation. Créer un musée serait une juste reconnaissance envers la mémoire des héroïnes et victimes de notre histoire.

Nous soutenons l'action du collectif pour la sauvegarde et la valorisation du Fort de Romainville, qui rassemble les associations et la fondation pour la mémoire de la Résistance et de la déportation, ainsi que le musée national de la résistance. À l'occasion de la journée nationale du souvenir Nous vous donnons rendez dimanche 29 avril 2018 au fort de Romainville.

Retrouvez nous sur Facebook :
« Romainville ensemble »

Sofia DAUVERGNE,
Brigitte MORANNE,
Stéphane DUPRÉ,
Corinne BUZON,
Samia AFROUNE

Non aux extravagances budgétaires, oui au budget participatif !

Dans son rapport sur la gestion communale, la Chambre régionale de la Cour des comptes en 2016 notait ceci : « L'encours de la dette est très supérieur à la moyenne des collectivités de la même strate, il importe que les investissements projetés ne conduisent pas à l'accroissement de l'endettement. » D'autant, précisait-elle que « les produits de cession des immobilisations constituent une part significative des recettes d'investissement et jouent un rôle singulier dans les finances communales. » La fonction de la Cour des comptes est de s'inquiéter structurellement. Notre rôle est aussi de nous inquiéter de la maîtrise du budget communal. La dette par habitant s'élève à près de 2000€ soit le double de la moyenne des villes d'Île de France et le patrimoine foncier communal n'est pas sans fin ! Contraint par son urbanisation à marche forcée, la Municipalité laisse s'envoler ces investissements et s'enfoncer dans la spirale de l'endettement.

Les budgets participatifs fleurissent partout. Des villes confient une part de leur investissement à leurs habitants qui décident des projets à financer. À Romainville, aucune initiative en ce sens ! Un bon budget, c'est un budget prudent, un budget partagé avec tous !

Là où nous aimerions de la prudence, la Municipalité fait dans l'extravagance. Là où nous aimerions de la participation, la Municipalité fait dans la fantaisie personnelle.

LR-UDI-MoDem
Florian Favier-Wagenaar
Yaelle Azoulay
Serge Bardin
agirautrement.romainville@gmail.com

Pharmacie de garde

Pharmacie MAAREK
26 rue de Paris - 93100 Montreuil
Tél.: 01 42 87 77 37
ouverte 24 heures / 24 - 7 jours / 7.

Urgences médicales

De 19h15 à 8h du matin,
dimanches et jours fériés :
01 48 32 15 15

Samu : 15

Centre antipoison : 01 40 37 04 04

Centre hospitalier intercommunal
André-Grégoire : 01 49 20 30 40

Ambulances, hôpitaux de Paris 24h/24 :
01 43 78 26 26

Ambulances Romainville :
01 48 57 75 05

SOS Médecins : 01 47 07 77 77

Urgences Clinique Floréal 24h/24 :
01 48 97 73 00

SOS Mains : 01 48 97 72 08

Infirmières de garde : 01 41 71 04 03

Téléphones utiles

Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00

Centre administratif Carnot
Services techniques :
01 49 20 93 59 ou 01 49 20 93 94

Aménagement-urbanisme :
01 49 20 93 62

Pompiers : 18 ou 01 42 87 00 02

Gendarmerie : 01 41 83 67 00

Commissariat : 17 ou 01 41 83 67 00

Police municipale : 01 49 20 93 93

Seine-Saint-Denis habitant : 01 48 96 52 00

Préfecture : 01 41 60 60 60

Conseil départemental :
01 43 93 93 93

Permanences

■ **Permanence d'avocat sur RDV**
Les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois
de 17h à 19h. Salle des permanences
de l'Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00.

■ **Permanence d'avocat sur RDV**
Les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois
de 17h à 19h. Salle des permanences
de l'Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00.

■ **Ecrivain public avec ou sans RDV**
Tous les samedis de 9h30 à 12h
Espace J. Brel - 01 49 15 55 39.
Tous les vendredis de 14h à 17h
Espace M. Cachin - 01 71 86 60 40.
Tous les mardis de 14h à 17h
Espace N. Mandela - 01 42 87 08 30.

■ **Création d'entreprise**
Est Ensemble a mis en place un guichet unique pour tous les créateurs d'entreprise qui recherchent une information, des conseils ou une aide : le Point d'accueil à la création d'entreprise (Pace). Un premier diagnostic du projet est réalisé puis, grâce au réseau de partenaires d'Est Ensemble, un accompagnement gratuit, en proximité et sur-mesure est proposé.
Pour en savoir plus : 01 79 64 53 89 /
entreprendre@est-ensemble.fr